

Vers quels relais m'orienter : les différents acteurs externes

Un grand nombre d'acteurs externes peuvent vous aider à orienter et conseiller vos salariés aidants.



ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES PUBLICS

Les administrations et organismes publics constituent la première interface des personnes dépendantes et de leurs aidants. Il convient de s'assurer pour l'entreprise que les salariés aidants ont préalablement sollicité les aides légales et extra-légales proposées par :

- ▶ **Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS)** présents dans chaque commune ou chaque regroupement de communes.
Ils assistent les personnes dépendantes et les aidants dans la constitution de dossiers de demande d'aide sociale.
Ils peuvent orienter les demandeurs vers les organismes ou les associations locales d'aide à la personne.





“

- ▶ **Les Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC).** Les CLIC constituent un lieu d'écoute de proximité, de conseil et d'orientation. Les CLIC sont destinés aux personnes âgées et à leur entourage et évaluent les besoins des personnes en élaborant avec elles le cas échéant un plan d'aide individualisé.
- ▶ **Le Conseil départemental via les MDA (Maisons Départementales de l'Autonomie) et / ou les MDPH (Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées)** a pour mission d'informer, d'accompagner et de conseiller les personnes en situation de handicap ou les personnes vieillissantes en perte d'autonomie et leurs familles. Elles les informent sur les dispositifs et les aides financières existantes.
- ▶ **Les organismes d'assurance maladie.** La Sécurité sociale peut allouer, sous conditions, une allocation journalière dans le cadre du congé de solidarité familiale.

L'ACTION SOCIALE KLESIA - RÉGIME DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE AGIRC-ARRCO

- ▶ **L'aide aux aidants** constitue une des 4 orientations prioritaires déterminées par l'Agirc-Arrco pour la période 2019-2022. À ce titre, de nombreuses actions sont menées par la fédération et par KLESIA afin de renforcer la politique de prévention et d'accompagnement des aidants et du grand âge.
- ▶ **Une application dédiée : Ma Boussole pour les aidants**



Ma Boussole Aidants, service digital gratuit et ouvert à tous, œuvre dans le champ de la meilleure **information et orientation** des proches aidants, de manière à faciliter le parcours du combattant qu'ils affrontent au quotidien en leur apportant des repères pour savoir à quelle porte frapper, à qui s'adresser.

À ce titre, l'intention de Ma Boussole Aidants est de **contribuer à mettre en visibilité la diversité et la richesse de l'offre de proximité**, notamment l'offre domiciliaire pour les aidés et les **solutions de répit** pour les aidants, dont une grande partie reste encore méconnue.

Comment ? En centralisant les données liées aux structures, aides et démarches et en les portant à la connaissance de l'aidant en fonction du lieu de vie et de la situation de son proche : handicap, troubles psychiques, maladie, vieillesse...

À ce jour, plus de **50 000 solutions ont été référencées**, sur tout le territoire métropolitain et ultra- marin, pour permettre aux proches aidants de :

- _ se repérer au sein du système médico-social et plus largement de l'offre relevant du domicile, souvent complexe à décoder ;
- _ mieux identifier les besoins de leurs proches et y pourvoir grâce à des solutions de proximité ;
- _ se reconnaître en tant qu'aidants et à recourir aux solutions de répit présentes dans leur territoire.

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif

L'initiative Ma Boussole Aidants a été impulsée dès 2017 par l'Institution de Retraite Complémentaire KLESIA Agirc-Arrco et financée par le Régime Agirc-Arrco. En 2019, elle a donné lieu à une expérimentation concluante, en lien avec des proches aidants, et s'est structurée en coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif - SCIC) en octobre 2020 pour permettre à tous, personnes physiques ou morales, acteurs publics, privés ou associatifs, d'être partie prenante de cette action d'intérêt général et non marchande.

Aujourd'hui la coopérative compte **69 sociétaires** : des associations et entreprises accompagnant la vie des aidants ou de leurs proches, des mécènes, l'ensemble des Institutions de Retraites Complémentaires ainsi qu'une vingtaine d'aidants et de salariés. Depuis avril 2022, la **CNSA** et la **Caisse des Dépôts** ont également rejoint la SCIC. Leur entrée matérialise l'intention de Ma Boussole Aidants de devenir un **bien commun au service de l'intérêt général** résolument ancré dans son écosystème et dans les territoires.



LE SECTEUR ASSOCIATIF

Le secteur associatif fournit une contribution importante à l'accompagnement des aidants. Certaines de ces associations sont spécialisées sur l'aide aux aidants et proposent différents services : dispositifs de répit proposés aux aidants, soutien psychologique, formation des aidants, vacances pour tous...

Petit zoom de nos partenaires KLESIA

► **Avec nos proches :** « Avec nos proches » révolutionne la téléphonie sociale en proposant une ligne dédiée à l'écoute, au soutien et à l'orientation des aidants familiaux (tél : 01 84 72 94 72)

Ce dispositif national disponible 7 jours sur 7 de 8h00 à 22h00 propose, pour le coût d'un appel local, un partage d'expériences entre aidants et anciens aidants, formés et expérimentés.

Rompre l'isolement et la solitude des proches aidants en leur proposant un espace de parole libre et ouvert à tous, et en même temps les soutenir et les orienter vers des dispositifs d'aides existant sur les territoires, telles sont les missions de l'association Avec nos Proches.

► **Café des aidants AFA :** les cafés des aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information destinés à tous les aidants, quel que soit l'âge et la pathologie de leurs proches. Ces rencontres ont lieu une fois par mois et sont animées par un psychologue, expert de l'accompagnement et par un travailleur social, ayant une connaissance des dispositifs existants (locaux et nationaux) pour l'information et l'orientation des aidants.

À chaque rencontre, une thématique est abordée pour amorcer des échanges autour de son vécu d'aidant.



▶ **La Musse, centre d'équithérapie** : ce centre propose des programmes thérapeutiques innovants basés sur la médiation équine. L'équithérapie y est utilisée pour favoriser la rééducation motrice, cognitive et psychologique des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Les séances, encadrées par des professionnels de santé et des spécialistes équins, visent à améliorer la coordination, la confiance en soi et le bien-être global. Le centre accueille également les aidants, en leur offrant des espaces de répit et des conseils personnalisés pour mieux accompagner leurs proches.

▶ **Equiphoria** : séjours de répit et thérapeutiques utilisant le cheval comme vecteur de soin. Le programme est indiqué dans le cas de troubles du développement, troubles dégénératifs, troubles post-traumatiques, rupture sociale de l'aidé. Une équipe médicale pluridisciplinaire, assistée de spécialistes équins, propose un programme personnalisé, avec une prise en charge adaptée en fonction des troubles et des besoins de l'aidé et de l'aidant.

▶ **Séjours de répit Oeuvres Falret** : des séjours conçus pour les personnes directement concernées par des troubles psychiques et leurs proches aidants

▶ **Réseau passerelles** : faciliter le départ en vacances des aidants ayant un enfant en situation de handicap, par la mise à disposition d'un hébergement adapté, la possibilité de confier leur enfant en situation de handicap et une aide dans l'organisation de la vie quotidienne le temps du séjour

▶ **Vacances Répit Familles (VRF)** : villages de vacances dotés d'une structure médico-sociale avec des activités différencierées pour l'aidant et l'aidé. 3 sites existants pour répondre aux différentes situations rencontrées : handicap moteur, personnes âgées dépendantes, maladies invalidantes rares, neurologiques dégénératives ou neuromusculaires.

▶ **Séjours Hors du Temps**

Siel Bleu : partir avec ses proches pour les jeunes atteints de maladie grave. Séjour de 5 jours pour le jeune malade et 3 proches aidants, afin de permettre à chacun de retrouver sa place malgré la maladie et de sortir d'un quotidien structuré par les soins.

▶ **L'Envol** : séjours de vacances et de loisirs pour les enfants atteints de maladies graves et leurs aidants, afin de lutter contre l'exclusion liée à la maladie et contribuer à redonner espoir.



“

- ▶ **Grandir ensemble / urgence répit** : proposer des solutions de répit aux familles qui ont un enfant en situation de handicap, via la mise en place d'une plate-forme d'aide et de soutien.
- ▶ **France Alzheimer** : soutien, sur tout le territoire, des aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : accompagnement collectif ou individuel, groupes de parole, séjours de répit, formations, ateliers de relaxation, haltes relais, cafés mémoire...
- ▶ **Jade** : Première association nationale à soutenir les jeunes aidants en France, via des actions de sensibilisation, des ateliers répit...

DOCUMENT
CONÇU POUR ÊTRE
ACCÉSSIBLE
AU PLUS GRAND
NOMBRE

3-NUM.396/25.2